

FOIRE AUX QUESTIONS



Sondage cégep et université *Perspectives mobilité 2023*

1. Qu'est-ce que le sondage cégep et université *Perspectives mobilité 2023*?

L'Autorité régionale de transport métropolitain (ARTM), en collaboration avec les établissements d'enseignement supérieur participants du Québec, réalise le sondage cégep et université *Perspectives mobilité 2023*, du 3 avril au 31 mai 2023, pour connaître les habitudes de déplacement des personnes étudiantes et employées entre leur domicile et leur lieu d'études ou de travail. Ceci, peu importe la fréquence à laquelle ces personnes se rendent à l'établissement d'enseignement et les moyens de transport utilisés, que ce soit l'auto, le transport collectif, la marche ou le vélo.

2. Pourquoi l'ARTM mène le sondage cégep et université *Perspectives mobilité 2023*?

Pour les établissements d'enseignement participants, ces données fournissent un éclairage crucial pour guider les interventions et investissements favorisant des habitudes de déplacement durables au sein de leur communauté. Ces données peuvent également servir à des fins de recherche ainsi que de promotion de la mobilité durable. Le tout dans le but d'améliorer le bien-être des personnes étudiantes et employées, et de contribuer à la réduction des GES.

Pour l'ARTM et ses partenaires, le sondage vise à bonifier les nombreuses données locales, nationales et internationales utilisées ainsi qu'à suivre l'enracinement des tendances, comme le télétravail et l'enseignement en ligne.

3. Pourquoi les personnes étudiantes et employées sont-elles visées par le sondage cégep et université *Perspectives mobilité 2023*?

La population visée par le sondage cégep et université *Perspectives mobilité 2023* correspond à l'ensemble des personnes étudiantes et employées associées à l'un des établissements d'enseignement supérieur participants au Québec.

Le sondage vise à analyser les habitudes de mobilité des personnes, peu importe les moyens de transport utilisés, et ce, même si elles se déplacent peu ou pas. En effet, la non-mobilité est une donnée importante pour comprendre les tendances de mobilité.

4. Quels sont les avantages pour un établissement d'enseignement supérieur de participer au sondage?

Les établissements d'enseignement supérieur qui participent au sondage et récoltent un nombre suffisant de questionnaires remplis (20 ou plus) auprès des personnes étudiantes et employées, obtiendront un compte-rendu personnalisé sur les habitudes de déplacement de leur communauté.

Le rapport personnalisé comprend des pistes pour outiller les établissements d'enseignement dans la promotion et la mise en place de solutions pour favoriser la mobilité durable. Un outil fort utile à la prise de décision.

Les données recueillies, une fois supprimé l'ensemble des données nominatives (informations personnellement identifiables telles que les adresses courriel), seront également mises à la disposition des chercheurs et autres membres du personnel des établissements d'enseignement, notamment à des fins de recherche et de développement de plans de gestion des déplacements.

En somme, la participation au sondage permet aux établissements d'enseignement de :

- mesurer l'impact de la mobilité de la population de l'établissement d'enseignement sur les émissions de GES;
- guider les interventions favorisant les habitudes de déplacement durables au sein de la communauté universitaire;
- améliorer le bien-être des personnes étudiantes et employées;
- alimenter la recherche.

5. Quels sont les prix à gagner en participant au sondage?

En remplissant en ligne le questionnaire du sondage cégep et université *Perspectives mobilité 2023* et en fournissant leur courriel, les personnes étudiantes et employées des établissements d'enseignement participants sont automatiquement admissibles au tirage de prix en argent d'une valeur de 100 à 500 \$: quatre (4) prix de 100 \$ et un (1) prix de 500 \$.

Les gagnants seront choisis par tirage au sort le 7 juin 2023, dans les bureaux de l'ARTM, et contactés par courriel dans les quinze (15) jours suivant le tirage.

Pour consulter le règlement du concours, visitez le [site Web de l'ARTM](#).

6. Comment les personnes étudiantes et employées peuvent-elles participer au sondage cégep et université *Perspectives mobilité 2023*?

La participation des établissements d'enseignement supérieur est facultative et a été déterminée par les personnes responsables au sein des comités de développement durable.

Dans chaque établissement, une personne a été identifiée pour agir comme coordonnatrice du sondage. Celle-ci est notamment responsable de faire parvenir l'invitation à sa communauté et de l'encourager à participer, en plus d'être le point de contact de l'ARTM à chacune des étapes de réalisation du sondage.

Une fois la participation d'un établissement d'enseignement confirmée, l'ARTM transmet une série d'outils à la personne coordonnatrice, dont un courriel d'invitation comprenant le lien vers le sondage en ligne à distribuer dans son réseau ainsi qu'une affichette à installer dans un lieu achalandé ou à afficher dans un écran à message variable.

Les personnes étudiantes et employées ont jusqu'au 31 mai 2023 pour participer. Un rappel pourrait également être fait à mi-parcours pour assurer un taux de participation maximal.

Si vous éprouvez de la difficulté à répondre au questionnaire en ligne, veuillez vous adresser à perspectivesmobilite@artm.quebec.

7. Combien de temps est requis pour répondre au sondage cégep et université *Perspectives mobilité 2023*?

Le temps estimé pour répondre au questionnaire du sondage cégep et université *Perspectives mobilité 2023* est de 5 minutes. Il peut varier notamment selon le nombre de modes de transport utilisés dans les déplacements entre le domicile et le lieu d'études ou de travail.

8. Comment s'assure-t-on que les renseignements demeurent confidentiels ?

Le respect de la vie privée des personnes qui participent au sondage est une priorité pour l'ARTM et ses partenaires. Les informations personnellement identifiables sont dissociées des réponses fournies par les répondants, et ce sont ces réponses anonymisées qui sont analysées aux fins de recherche. De plus, les conditions d'utilisation des données ne permettent pas d'identifier un individu à partir du jeu de données produit.

Pour consulter la *Politique de confidentialité*, visitez le [site Web de l'ARTM](#).

9. À quel moment les résultats du sondage cégep et université *Perspectives mobilité 2023* seront-ils connus ?

Les faits saillants du sondage seront connus à l'automne 2023.

Les établissements d'enseignement ayant récolté 20 questionnaires remplis ou plus parmi leur communauté recevront un rapport personnalisé à l'automne 2023.

Pour ne rien manquer, nous vous invitons à vous abonner à notre [infolettre](#) et à visiter notre page Web [Enquête et panels](#) où pourraient aussi être présentés les faits saillants.

Soutien technique

10. Je n'ai pas reçu de courriel d'invitation pour participer au sondage. Que dois-je faire?

Selon le fournisseur de messagerie que vous utilisez et les paramètres de votre boîte de messagerie, certains courriels envoyés par des systèmes automatisés peuvent être dirigés directement dans votre dossier de courriels indésirables. Nous vous invitons donc à vérifier dans le dossier de courriels indésirables de votre boîte de messagerie.

Cela dit, il n'est pas nécessaire d'avoir une invitation pour participer si vous êtes une personne étudiante ou employée d'un établissement d'enseignement participant. Vous pouvez donc vous rendre directement sur la plateforme de sondage pour répondre au questionnaire : https://qrco.de/persmob_universite.

Pour toute question additionnelle, veuillez communiquer avec nous en indiquant votre nom et celui de votre établissement d'enseignement, à l'adresse suivante : perspectivesmobilit@artm.quebec.

11. La page ne se télécharge pas ou je ne peux pas passer à la page suivante. Que dois-je faire?

Veillez d'abord attendre quelques instants pour permettre au téléchargement de s'effectuer. Cela peut prendre jusqu'à une minute en fonction de la vitesse de chargement de votre connexion Internet, mais sachez que le questionnaire est relativement « léger », car il ne contient aucune image ni vidéo.

Vous pouvez rafraîchir la page de votre navigateur ou fermer la fenêtre, puis cliquer sur le lien du sondage pour y retourner. Dans la plupart des cas, cela vous ramènera sur la page où vous étiez et elle devrait se télécharger correctement. Notez que si vos paramètres de navigateur ne permettent pas de stocker les témoins de connexion (cookies), il est possible que vous ayez à redémarrer le questionnaire.

Vous pouvez aussi essayer de répondre au sondage avec un autre navigateur ou navigateur Internet (Chrome, Safari, Firefox, Edge, etc.).

Enfin, si vous ne pouvez pas vous rendre à la page suivante, vérifiez que vous avez entré une réponse à toutes les questions obligatoires, et que le format est correct (par exemple, une question sur l'âge attend une réponse en chiffres, un code postal demande une donnée de format « H1H 1H1 », etc.). Une question invalide ou incomplète sera signalée par un encadré rouge.

12. Est-ce que mes réponses seront sauvegardées si je quitte le questionnaire et que j'y reviens plus tard pour le compléter?

Pour assurer le bon déroulement de votre participation au sondage, nous vous recommandons de choisir un moment où vous disposez du temps nécessaire pour répondre à l'ensemble des questions en une séance.

En effet, selon certaines configurations informatiques, bien qu'il soit possible que vous puissiez revenir à un questionnaire incomplet, nous ne pouvons pas garantir que vos réponses seront enregistrées et associées à votre session.

13. Avez-vous reçu mes réponses au sondage?

Nous avons fort probablement reçu vos réponses car elles nous parviennent automatiquement lorsque vous avez fini de remplir le questionnaire.

Notez qu'aucune confirmation ne vous sera transmise par courriel une fois que vous aurez soumis le questionnaire rempli. La page de fin (et de remerciements) du questionnaire indique que votre réponse sera enregistrée comme étant terminée.

14. Comment puis-je annuler ma participation au sondage?

Si vous souhaitez supprimer vos réponses, vous pouvez communiquer avec nous à perspectivesmobilite@artm.quebec en donnant les informations suivantes (par ordre de préférence) :

1. L'adresse IP utilisée quand vous avez rempli le formulaire du sondage (si vous la connaissez ou pouvez l'obtenir);

2. L'adresse courriel transmise pour le tirage au sort, si vous avez répondu à cette question (dernière section du sondage);
3. Votre code postal, si vous avez répondu à cette question (dernière section du sondage);
4. Le nom de votre établissement d'enseignement, ainsi que la date et l'heure à laquelle vous avez rempli le questionnaire du sondage.

Questions ou commentaires à propos de l'ARTM :

Vous pouvez nous communiquer vos questions et commentaires en vous rendant à la page suivante : <https://www.artm.quebec/nous-joindre/>.